

Plantes

irritantes et allergisantes
d'appartements et de jardins

Prudence !

Ne pas toucher...

Toxicité cutanée



**Institut
KLORANE**
protéger explorer éduquer

Fondation d'entreprise pour la protection et la valorisation du patrimoine végétal

L'INSTITUT KLORANE

Fondation d'entreprise des Laboratoires Klorane, l'Institut Klorane œuvre pour la protection et la valorisation du patrimoine végétal. Créé en 1994 pour partager avec le plus grand nombre sa connaissance multidisciplinaire acquise sur les plantes, l'Institut Klorane poursuit cet engagement autour de trois missions :

PROTÉGER, EXPLORER, ÉDUQUER.

PROTÉGER

L'Institut Klorane est particulièrement sensible à la protection et à la conservation des espèces végétales menacées. À ce titre, il collabore avec le Conservatoire botanique national de Brest, spécialisé depuis son origine dans la sauvegarde des plantes en danger. La réintroduction à Madère, en octobre 2010, de *Normania triphylla* (Lowe) Lowe, plante endémique qui avait disparu de l'île, en est une illustration concrète. L'Institut Klorane poursuit sa mission de sauvegarde d'espèces en danger critique d'extinction, notamment en agissant en faveur du *Calendula maritima* Guss., endémique de Sicile.

C'est également en collaboration avec le Conservatoire Botanique Pierre Fabre que l'Institut Klorane s'investit dans cette mission. Ce conservatoire est le premier établissement privé français à avoir reçu l'agrément CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Garant de la protection des espèces végétales menacées, il participe à des missions de préservation de plantes en voie de disparition sur la surface du globe.

EXPLORER

Pour sans cesse accroître la connaissance sur la biodiversité végétale, l'Institut Klorane soutient les acteurs de la recherche et de la conservation en botanique en finançant des missions sur le terrain : exploration des forêts primaires tropicales, investigation de zones végétales menacées, création de jardins thérapeutiques... Il apporte aussi sa contribution à la restauration et la valorisation d'herbiers, ainsi qu'à la réalisation de thèses universitaires.

Il réalise des supports d'informations scientifiques à destination des professionnels de santé, telles les monographies botaniques appliquées à des plantes stratégiques, constituant progressivement une collection de référence.

L'Institut Klorane s'entoure de nouveaux partenaires botaniques :

- > des jardins et conservatoires fortement impliqués dans la sauvegarde de la Biodiversité,
 - > l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), la première et la plus vaste organisation mondiale de protection de l'environnement,
 - > l'Association Tela Botanica, réseau mondial et performant de botanistes francophones.
-



ÉDUQUER

En partenariat avec des pharmaciens d'officine, des jardins et conservatoires botaniques et des réseaux de botanistes, l'Institut Klorane fait découvrir le patrimoine végétal aux enfants et aux étudiants. À cet effet, il s'appuie sur six thématiques qui lui sont chères : Plantes, Biodiversité et Développement durable, Alimentation, Champignons, Arbres et Forêts, Fruits.

L'édition de nouveaux guides pour les scolaires entretient régulièrement l'actualité : *Découvre le monde des champignons, L'Univers du Sucre, Raconte-moi la Biodiversité...* Pour le grand public, une large collection de brochures et posters est également réalisée. À noter en particulier les thématiques suivantes, cautionnées par des spécialistes dans ces domaines :

- > *Les champignons et les lichens, de la biodiversité à la santé*
- > *Les plantes médicinales méditerranéennes : un patrimoine à conserver*
- > *Les plantes et l'alimentation santé.*

Fidèle aux rendez-vous annuels des mycologues amateurs ou éclairés, l'Institut Klorane participe aux manifestations dédiées à la diffusion du savoir de façon ludique.

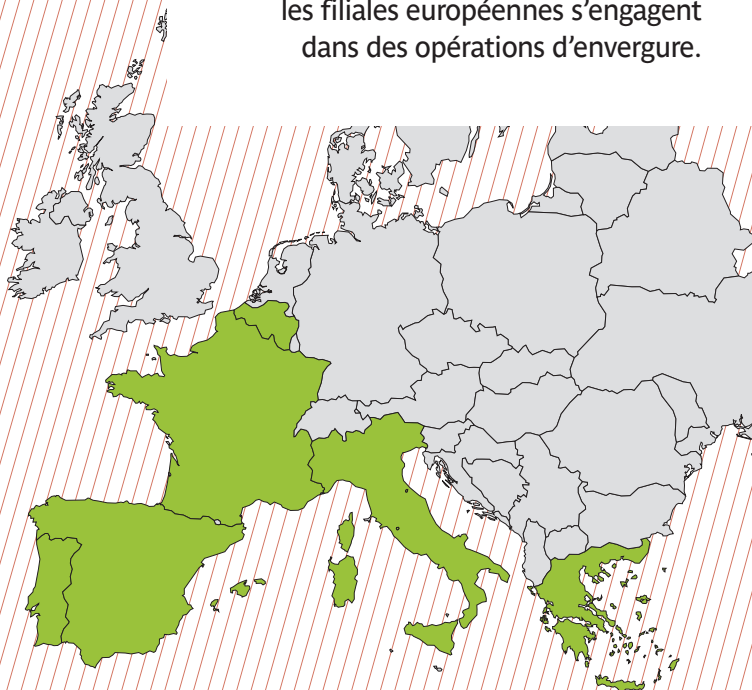
Il agit en partenariat avec les Facultés de Pharmacie et des Sciences et les Associations mycologiques locales.

Enfin, le partenariat avec l'Association Tela Botanica permet de proposer au grand public des programmes de sciences participatives (Observatoire des Saisons, étude des plantes sauvages en ville, mise à disposition d'une flore interactive très complète) pour faire découvrir la nature de proximité et faciliter un engagement citoyen pour sa sauvegarde.



Convaincues de l'importance de la protection du patrimoine végétal, les filiales européennes s'engagent dans des opérations d'envergure.

L'INSTITUT KLORANE EN EUROPE



LA GRÈCE

dans la continuité des animations botaniques, accompagne des scolaires et des pharmaciens à la Faculté de Pharmacie d'Athènes pour faire découvrir l'utilité du patrimoine végétal au travers d'ateliers d'extraction végétale et de fabrication de savons.

LA BELGIQUE

grâce à la brochure « Raconte-moi la Biodiversité » distribuée en officine, sensibilise les enfants aux enjeux de la protection des espèces végétales ou animales de façon didactique et ludique.

L'ITALIE

s'investit dans la sensibilisation aux problèmes environnementaux avec le projet VIVIDARIA. En 2009 / 2010 un concours était ouvert à toutes les écoles partenaires (10000 enfants) : Vividaria, plantes amies : la biodiversité qui unifie.

L'ESPAGNE

poursuit la sensibilisation des scolaires encadrés par des pharmaciens, avec des activités au sein de cinq jardins botaniques : découverte des sens, des fruits, de la phytochimie.

LE PORTUGAL

a réintroduit avec succès une espèce végétale menacée d'extinction à Madère, *Normania triphylla* (Lowe) Lowe, en collaboration avec le Jardin Botanique de Funchal et le Conservatoire botanique national de Brest. Il continue l'opération « Un arbre, un enfant » et la visite de jardins botaniques.

SOMMAIRE

07 **PLANTES IRRITANTES ET ALLERGISANTES
D'APPARTEMENTS**

08 CLASSIFICATION

23 **PLANTES IRRITANTES ET ALLERGISANTES
DE JARDINS**

24 CLASSIFICATION

38 LEXIQUE

40 INDEX

42 LISTE DES CENTRES ANTIPOISON
ET DE TOXICOVIGILANCE

Avertissement

Précautions à prendre pour prévenir les irritations ou les allergies cutanées provoquées lors d'un contact avec l'une des plantes citées dans cette brochure :

- Se munir de gants de protection lors de la manipulation ou de l'entretien de la plante.
- Bien laver la partie de la peau mise au contact de la plante.
- Ne pas s'exposer au soleil en cas de contact cutané avec une plante irritante ou allergisante photoréactive.
- Eviction complète de la plante contenant l'allergène en cas de réaction allergique.
- Faire attention aux allergies croisées (*même principe allergisant ou toxique retrouvé dans plusieurs plantes de la même famille ou de familles différentes*).

En cas d'irritation ou d'allergie cutanée sévère, consulter un médecin spécialiste ou contacter le centre antipoisons le plus proche.



Irritant

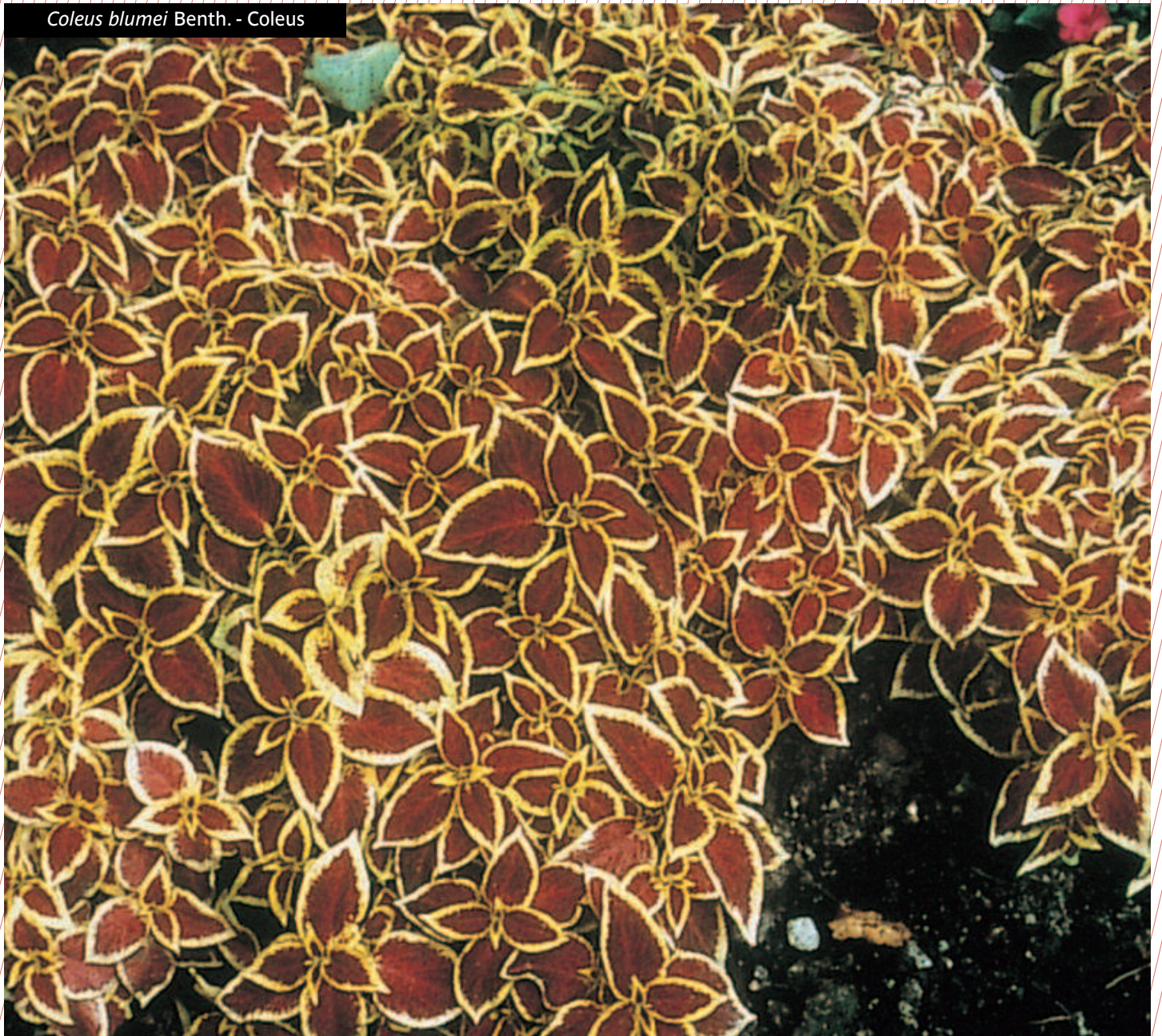


Allergisant



Photoréactif























Coleus blumei Benth. - Coleus



PLANTES IRRITANTES ET ALLERGISANTES

d'appartements

CLASSIFICATION

Alocasia Araceae <i>Alocasia sp.</i>	
Alstromère Alstroemeriaceae <i>Alstroemeria sp.</i>	
Ananas Bromeliaceae <i>Ananas sp.</i>	 
Anthurium Araceae <i>Anthurium sp.</i>	
Citrus Rutaceae <i>Citrus sp.</i>	 
Coleus Lamiaceae <i>Coleus blumei</i> Benth.	 
Colocasia Araceae <i>Colocasia sp.</i>	
Croton Euphorbiaceae <i>Codiaeum variegatum</i> Blume	 
Dieffenbachia Araceae <i>Dieffenbachia sp.</i>	
Epine du Christ Euphorbiaceae <i>Euphorbia splendens</i> Boj. ex Hook.	
Epipremnum Araceae <i>Epipremnum aureum</i> Bunting	 
Ficus Moraceae <i>Ficus benjamina</i> L.	
Figuier de Barbarie Cactaceae <i>Opuntia sp.</i>	
Grevillea Proteaceae <i>Grevillea sp.</i>	
Jacinthe Liliaceae <i>Hyacinthus orientalis</i> L.	
Monstera Araceae <i>Monstera deliciosa</i> Liebm.	 

Nephrolepis Oleandraceae <i>Nephrolepis exaltata</i> Schott.	
Orchidée Orchidaceae <i>Cymbidium</i> sp.	
Pélargonium Geraniaceae <i>Pelargonium</i> sp.	
Philodendron Araceae <i>Philodendron</i> sp.	
Piment d'ornement Solanaceae <i>Capsicum annuum</i> L.	
Poinsettia Euphorbiaceae <i>Euphorbia pulcherrima</i> Willd.	 
Schefflera Araliaceae <i>Schefflera</i> sp.	 
Stéphanotis Asclepiadaceae <i>Stephanotis floribunda</i> Brongn.	



ALOCASIA

Alocasia sp.



Noms communs : Oreille d'éléphant, Alocasia, Masque africain.

Famille : Araceae.

Origine : L'Alocasia pousse dans les forêts de Bornéo, de Ceylan, de Malaisie et d'Asie.

Description botanique : Cette plante est appréciée pour la beauté de ses feuilles très larges, en forme de cœur ou de bêche, avec des nuances luisantes de vert, violet, rouge et bronze. Elle peut aussi produire de petites fleurs en spathe.

Parties irritantes : La feuille et la tige.

Manifestation cutanée : Irritation cutanée caractérisée par une sensation de brûlure.

Principes toxiques : Cristaux d'oxalate de calcium. La sévérité des manifestations (surtout après ingestion et contact avec la bouche) laisse penser à la présence, dans la plante, d'une substance toxique encore inconnue.



ALSTROMERE

Alstroemeria sp.



Nom commun : Alstromère.

Famille : Alstroemeriaceae.

Origine : L'Alstromère est originaire d'Amérique du Sud (Chili). Cette plante doit son nom à Klas Alstroemer, pupille de Linné, qui fut le premier à ramener du Pérou des graines d'*Alstroemeria* en 1754.

Description botanique : Les fleurs ressemblent à celles des Lis ou des Orchidées, avec des pétales internes toujours bicolores, striés ou tachetés. Elles sont groupées en ombelles à l'extrémité d'une longue tige (1 à 2 m de haut) sur laquelle s'implantent des feuilles alternes simples.

On distingue trois groupes de couleurs chez les Alstromères : rouge, rose et jaune, avec des nuances de violet, blanc, saumon et abricot.

Parties allergisantes : La fleur, la feuille et la tige.

Manifestations cutanées : Eczéma érythémateux, sec, hyperkératosique, accompagné de fissures douloureuses, surtout à l'extrémité des doigts. Les ongles sont caractérisés par un aspect dystrophique et l'eczéma peut parfois devenir diffus et recouvrir la totalité des mains.

Ces signes peuvent être retrouvés sur toute autre partie du corps ayant été en contact avec l'allergène.

La disparition des symptômes ne se produit qu'après plusieurs semaines d'éviction de la plante sans laisser de cicatrices.

Principes toxiques : 6-tuliposide A et tulipaline A.



ANANAS
Ananas sp.



Nom commun : Ananas.

Famille : Bromeliaceae.

Origine : L'Ananas est originaire du Brésil où il pousse spontanément. Il est cultivé de manière intensive à des fins alimentaires mais également ornementales.

Description botanique : Très apprécié pour son feuillage retombant en arcs symétriques, l'Ananas forme une rosette de feuilles épineuses, vertes et crèmes, longues et minces, pouvant atteindre jusqu'à 1 m de long. Les Ananas cultivés en intérieur donnent des fleurs violettes, poussant au milieu d'un faisceau de bractées. Ils produisent parfois un petit fruit, n'ayant cependant aucune qualité gustative comme les Ananas cultivés en plantations pour la commercialisation.

Parties irritantes et allergisantes : La feuille et le fruit.

Manifestations cutanées : Les dermatites par irritation sont caractérisées par des lésions cutanées de type coupures et sensation de brûlure. Les dermatites allergiques se traduisent par des éruptions et des modifications de l'épiderme et interviennent lors de contacts fréquents et répétés.

Principes toxiques : Les cristaux d'oxalate de calcium sont à l'origine de l'irritation cutanée, dont l'action est favorisée par les épines sur le bord des feuilles qui leur permettent le passage de la barrière cutanée. La broméline, enzyme kératolytique retrouvée dans la plante, renforce cette irritation. La substance sensibilisante est l'acrylate d'éthyle, retrouvée dans les fruits de l'Ananas.



ANTHURIUM
Anthurium sp.



Noms communs : Anthurium, Flamant rose (*A. scherzerianum* Schott.), Flamingo Lily (*A. andraeanum* Linden).

Famille : Araceae.

Origine : Plante originaire d'Amérique Centrale et du Sud.

Description botanique : Certaines espèces sont cultivées pour l'aspect décoratif de leur feuillage veiné d'argent (*A. crystallinum* Linden), mais c'est vers les espèces à fleurs décoratives que l'intérêt est le plus important.

L'espèce « Flamant rose » possède des feuilles vertes, grandes et lancéolées, une spathe ovale, plane et écarlate, ainsi qu'un spadice incurvé en forme de spirale. Cette espèce est surtout commercialisée en pot.

L'espèce « Flamingo Lily » présente des feuilles en cœur, de longues tiges à l'extrémité desquelles se dresse une spathe ovale, plane, rouge-orangé à écarlate, entourant un spadice droit, jaune puis blanc ivoire. Cette espèce est plutôt retrouvée dans le commerce à l'état de fleurs coupées dans des compositions florales.

Parties irritantes : La feuille et la tige.

Manifestation cutanée : Irritation cutanée à la suite de contacts avec les parties irritantes de la plante.

Principes toxiques : Cristaux d'oxalate de calcium.



CITRUS

Citrus sp.



Noms communs : Bergamotier, Lime, Citrus.

Famille : Rutaceae.

Origine : Le genre *Citrus* est originaire de l'Asie du Sud-Est. Les espèces sont principalement rencontrées dans les régions tropicales et tempérées chaudes du globe.

Description botanique : Les Citrus sont de petits arbres ou des arbustes, hauts de 5 à 10 m, plus ou moins épineux. Leur feuillage est d'un vert généralement très sombre et leurs fleurs, blanches ou parfois lavées de rose, sont très odorantes. Ces végétaux sont renommés pour leurs fruits comestibles (oranges, citrons, mandarines, pamplemousses, ...) de couleur vive, orange, rouge, jaune, parfois verte. Il existe une variété naine ne dépassant pas 1,20 m. C'est le *Citrus mitis* ou *Citrofortunella microcarpa*, originaire des Philippines et issu de l'hybridation du citron vert et du kumquat (arbuste du genre *Fortunella*).

Partie allergisante : Le fruit.

Manifestations cutanées : Les signes typiques d'une phytophotodermatose consécutive à la phototoxicité de la plante se traduisent par un érythème (coup de soleil) prurigineux, le plus souvent accompagné de petites vésicules pouvant fusionner pour donner naissance à de grosses cloques. Il peut persister une hyperpigmentation, sur les zones de contact avec la plante précédemment exposées au soleil, qui régressera par elle-même. Les dermatites allergiques de contact ne sont pas systématiques. Elles surviennent uniquement chez les personnes sensibilisées et se traduisent par un érythème oedémateux, prurigineux, brûlant et douloureux.

Principes toxiques : La présence de furocoumarines dans l'huile essentielle des Citrus (bergaptène essentiellement) est à l'origine de réactions phototoxiques consécutives à un contact avec les fruits de la plante.



COLEUS

Coleus blumei Benth.



Nom commun : Coleus.

Famille : Lamiaceae.

Origine : Plante originaire d'Asie tropicale (Indonésie) et d'Afrique.

Description botanique : Le Coleus peut être cultivé pour son feuillage, aux couleurs vives, ou pour ses belles fleurs.

Les espèces exploitées pour leur feuillage ornemental ont des feuilles de couleur bronze qui ressemblent par leur forme à des feuilles d'Ortie (ovales, très douces, légèrement dentées ou profondément découpées).

Le feuillage des hybrides peut être de couleur jaune, verte, rouge, pourpre ou rose.

Les espèces à fleurs ont des feuilles vert clair et des fleurs bleues rassemblées en épis, apparaissant durant l'hiver. Ces espèces ne sont pas retrouvées comme plantes d'intérieur, mais peuvent éventuellement être cultivées en serre, car elles nécessitent une température minimale de 5 à 10°C et une atmosphère suffisamment humide.

Partie irritante et allergisante : La feuille.

Manifestations cutanées : Lésions érythémato-squameuses, oedémateuses et prurigineuses chez des personnes sensibilisées, mais par un mécanisme aéroporté et non par contact physique avec la plante. Il existe des irritations mécaniques dues aux poils à la surface des feuilles.

Principes toxiques : Coléone-O (quinones).



COLOCASIA
Colocasia sp.



Noms communs : Colocase, Taro, Gouet comestible, Colocasia.

Famille : Araceae.

Origine : Cette plante se rencontre dans les pays tropicaux. A l'origine, la Colocasia était cultivée par des populations situées de l'Inde au sud du Pacifique pour leurs racines tubéreuses comestibles.

Description botanique : La Colocasia est caractérisée par ses belles feuilles larges. Les feuilles de 0,5 à 1 m de longueur sont situées à l'extrémité d'une tige pouvant atteindre 2 m de hauteur. Ces feuilles sont perpendiculaires à la tige : leur surface est dirigée vers l'extérieur et la pointe vers le sol. De cette façon, leur beauté ne peut être qu'admiration. Les feuilles sont lisses, vertes, en forme de cœur ou de flèche.

Parties irritantes : La feuille et la tige.

Manifestation cutanée : Irritation cutanée caractérisée par une sensation de brûlure.

Principes toxiques : Cristaux d'oxalate de calcium.



CROTON
Codiaeum variegatum Blume



Noms communs : Croton des fleuristes, Croton.

Famille : Euphorbiaceae.

Origine : Originnaire des régions tropicales du sud de l'Inde, de Malaisie et d'Indonésie, le Croton a été introduit en Europe à la fin du XIX^e siècle.

Description botanique : Le Croton est caractérisé par son feuillage persistant coloré, formant un buisson pouvant atteindre 1,8 m de hauteur. Les feuilles sont coriaces, brillantes, lisses et panachées, de couleurs diverses (vert, jaune, orange, rouge) avec des marbrures ou des rayures jaunes. Leur forme rappelle celle des feuilles du Laurier. Elles peuvent être entières, digitées ou profondément lobées et entortillées sur elles-mêmes. Le Croton porte parfois, en été, de minuscules fleurs sans intérêt ornemental.

Parties irritantes et allergisantes : La feuille et la tige renfermant du latex (suc laiteux).

Manifestations cutanées : Eczéma sur les parties en contact avec la plante se traduisant par une rougeur localisée, un œdème et des vésicules. Plusieurs mois semblent nécessaires pour induire cette dermatite d'origine allergique.

Principes toxiques : Le latex, riche en esters diterpéniques, est responsable d'irritations de la peau et des muqueuses. L'allergène des dermatites observées n'a pas été déterminé.



DIEFFENBACHIA
Dieffenbachia sp.



Nom commun : Dieffenbachia.

Famille : Araceae.

Origine : Le Dieffenbachia est originaire des forêts tropicales humides de Colombie, du Costa Rica et du Venezuela. Il est caractérisé par un feuillage décoratif et une culture facile en appartement, ce qui en fait une des plantes les plus fréquentes dans les habitations, les bureaux ou autres lieux publics.

Description botanique : Plante herbacée vivace, dont la tige cylindrique dressée peut atteindre 2,50 m de hauteur. Les feuilles terminales sont larges, entières, de forme elliptique avec une nervure centrale très saillante. Elles affichent des nuances vert pâle, joliment panachées, rayées ou marbrées de jaune crème dans le centre. Le spadice porte des fleurs apérianthées et unisexuées. Les fleurs femelles sont groupées à la base et les fleurs mâles sont à mi-hauteur.

Partie irritante : La plante entière.

Manifestations cutanées : Un contact avec la peau ou les muqueuses (bouche, lèvres, yeux...) provoque une sensation de brûlure immédiate. Au niveau buccal, la salivation devient très importante et la muqueuse se met à gonfler rendant la langue presque immobile. Cet œdème localisé est responsable de douleurs à la déglutition, d'une impossibilité à parler et peut jusqu'à rendre la respiration difficile. Une desquamation des zones touchées est visible 24 heures après et la cicatrisation est plutôt lente, mais de cet épisode n'en ressortira aucune séquelle. Au niveau cutané, des symptômes tout à fait similaires sont observables : sensation de brûlure, gonflement puis desquamation superficielle de la peau au niveau de la zone de contact. Au niveau de l'œil, le suc de la plante provoque une douleur aiguë accompagnée de photophobie et d'hémorragie conjonctivale. Ces manifestations ne sont pas irréversibles, mais elles induisent une baisse momentanée de la vision.

Principes toxiques : Cristaux d'oxalate de calcium et la dumbcaïne (enzyme protéolytique) présents dans la sève.



EPINE DU CHRIST
Euphorbia splendens Boj. ex. Hook.



Noms communs : Épine du Christ, Couronne du Christ.

Famille : Euphorbiaceae.

Origine : L'Épine du Christ est une plante originaire de Madagascar.

Description botanique : C'est un arbuste droit et rameux, pouvant atteindre 75 cm de haut. La tige plus ou moins rougeâtre est quadrangulaire et présente de longues épines acérées. Les feuilles vertes et caduques sont ovales, mucronées, pédonculées et axillaires. Elles mesurent 5 à 8 cm de long. Les fleurs en ombelles sont entourées chacune par deux courtes bractées d'un rouge éclatant. Elles sont unisexuées. Les fleurs mâles sont porteuses d'étamines et les fleurs femelles comportent le pistil. Les graines, au nombre de trois, sont expulsées du fruit à maturité.

Parties irritantes : La feuille et la tige renfermant du latex (suc laiteux).

Manifestations cutanées : Le latex, mis au contact de la peau, est très urticant et provoque une sensation de brûlure et une irritation.

Principes toxiques : Les composés urticants et irritants sont des esters de l'ingénol (miliamines).



EPIPREMNUM

Epipremnum aureum Bunting



Noms communs : Epipremnum, Pothos.

Famille : Araceae.

Origine : L'Epipremnum est originaire des régions tropicales humides.

Description botanique : L'Epipremnum est une plante grimpante qui s'accroche naturellement aux troncs des arbres. En appartement, elle développe des racines aériennes et grimpe sur tous les supports.

Les feuilles cordiformes sont vertes, lustrées, couvertes de taches ou de points jaunes et se décolorent progressivement.

Partie irritante et allergisante : La plante entière.

Manifestations cutanées : L'Epipremnum est à l'origine de dermatites irritatives de contact. Mais elle serait aussi responsable de dermatites allergiques de contact.

Principes toxiques : Toutes les parties de la plante (feuilles, tiges, racines aériennes) renferment des cristaux d'oxalate de calcium.



FICUS

Ficus benjamina L.



Noms communs : Ficus, Figuier pleureur.

Famille : Moraceae.

Origine : Les Ficus sont pour la plupart originaires des jungles de l'Inde et de l'Asie du Sud-Est et ce genre compte environ 800 espèces tropicales.

Description botanique : *F. benjamina* est nommé figuier pleureur à cause de ses branches qui s'inclinent gracieusement à mesure qu'il croît. Ses feuilles persistantes sont d'un vert vif et font, environ, 8 cm de long sur 2,5 cm de large. Les espèces les plus proches ont des feuilles panachées, tachetées de blanc.

Parties irritantes : La feuille et la tige renfermant du latex (suc laiteux).

Manifestations cutanées : Le latex contient des substances vésicantes et corrosives pour la peau et les muqueuses, provoquant ainsi des irritations cutanées.

Principes toxiques : Les composés toxiques seraient des enzymes protéolytiques contenues dans le latex. Les substances vésicantes et corrosives sont voisines des euphorbones, retrouvées chez les Euphorbiacées.



FIGUIER DE BARBARIE

Opuntia sp.



Nom commun : Figuier de Barbarie.

Famille : Cactaceae.

Origine : Originaire du continent américain, le Figuier de Barbarie a été introduit en Europe au XVI^e siècle.

Description botanique : Les Figuiers de Barbarie peuvent avoir des tailles très variables qui vont de l'arbre à la plante naine.

Les tiges sont aplaties, en forme de raquettes et couvertes de glochides. Leur surface est parsemée de petits coussins, ou aréoles, d'où se dressent des épines.

Les fleurs sortent des aréoles situées au bout des tiges et dégagent un léger parfum.

Elles peuvent être jaunes, oranges ou rouges.

Des fruits succèdent ensuite aux fleurs.

Le Figuier de barbarie le plus connu est l'*Opuntia ficus indica*, retrouvé sous forme de haies dans les pays chauds. Ce n'est cependant pas une plante d'intérieur. D'autres *Opuntias* sont mieux adaptés à la culture en appartement tels que l'*Opuntia microdasys* ou l'*Opuntia braziliensis*.

Partie irritante : La tige.

Manifestations cutanées : Les petits aiguillons en surface des tiges pénètrent dans la peau au moindre contact et déclenchent une réaction inflammatoire ainsi que la formation de micro-papules prurigineuses. Dans le cas où les glochides n'ont pas été extraits, la peau peut se refermer pour les emprisonner et provoquer alors une réaction inflammatoire auto-entretenu.

Cliniquement, ce phénomène s'observe par le développement de granulomes.

Principes toxiques : Les glochides et les épines en surface sont responsables de l'irritation mécanique.



GREVILLEA

Grevillea sp.



Nom commun : Grevillea.

Famille : Proteaceae.

Origine : La plupart des espèces de Grevillea sont originaires d'Australie.

Description botanique : A l'état naturel, ce sont des arbres qui peuvent atteindre jusqu'à 50 m de hauteur. Mais jeunes, ils ressemblent davantage à des plantes au feuillage élégant qui rappelle celui des fougères (50 cm à 1,50 m).

G. robusta est l'espèce la plus connue comme plante d'intérieur. Les feuilles sont plumeuses, très découpées, brun-argenté puis gris-vert à maturité, recouvertes de poils sur la face inférieure.

Les fleurs, jaune-orangé, naissent sur des inflorescences horizontales, terminales et axillaires, uniques ou associées à d'autres inflorescences.

G. banksii possède des feuilles moins découpées.

L'inflorescence terminale est érigée vers le haut, dense et rassemble de petites fleurs jaunes ou rouges selon la variété.

Partie allergisante : La feuille.

Manifestations cutanées : Le Grevillea est responsable d'un eczéma aigu sévère qui apparaît 2 à 3 jours après avoir été en contact avec la plante. On observe une éruption érythémateuse, très prurigineuse sur les zones de contact.

Principes toxiques : Dérivés du résorcinol (5-pentadécylrésorcinol, 5-pentadécénylrésorcinol et tridécylrésorcinol ou grévillol).



JACINTHE

Hyacinthus orientalis L.



Nom commun : Jacinthe.

Famille : Liliaceae.

Origine : Originaires d'Orient (Iran), des régions méditerranéennes (Turquie) et pour certaines d'Afrique tropicale, les Jacinthes sont produites essentiellement en Hollande pour le commerce de leurs bulbes.

Description botanique : Il s'agit d'une plante à bulbe dont la floraison précède la pousse des feuilles. Les feuilles sont brillantes, en forme de lanière à bout pointu.

La hampe florale nue, porte des fleurs en grappe à l'aisselle de très petites bractées, courtes et larges. Les fleurs, très parfumées, peuvent être colorées en blanc, bleu, mauve, rouge, jaune ou rose.

Partie irritante : Le bulbe.

Manifestations cutanées : La Jacinthe est responsable d'irritations. La peau des doigts prend un aspect sec, fissuré, érythémateux et écailleux.

Principes toxiques : Cristaux d'oxalate de calcium.



MONSTERA

Monstera deliciosa Liebm.



Nom commun : Monstera.

Famille : Araceae.

Origine : Plante originaire d'Amérique Centrale (Mexique, Guatemala, Panama).

Description botanique : Les espèces du genre *Monstera* sont des plantes grimpantes, aux tiges ligneuses. La tige centrale développe d'épaisses racines aériennes qui s'agrippent au support. Elles portent de grandes feuilles tendres, vertes ou panachées, pouvant atteindre 60 cm de large. Le limbe en cœur se découpe et se perforé progressivement.

En serre ou dans un jardin d'hiver, la plante donne parfois des fleurs blanches, portées par un spadice entouré d'une spathe. Une plante adulte produit un fruit comestible dur, vert, au parfum d'Ananas et de Fruit de la Passion.

Partie irritante et allergisante : La racine aérienne.

Manifestations cutanées : Irritations, notamment au niveau de la muqueuse buccale. Des dermatites allergiques de contact peuvent être également observées.

Principes toxiques : Les idioblastes (cellules spécialisées dans la racine) renferment des cristaux d'oxalate de calcium, responsables des irritations. D'autre part, un phénomène d'allergie croisée avec *Philodendron scandens* a été démontré. L'allergène fut identifié comme étant un dérivé du résorcinol [5-heptadecatri-8(Z),11(Z),14(Z)-énylrésorcinol].



NEPHROLEPIS

Nephrolepis exaltata Schott.



Nom commun : Nephrolepis.

Famille : Oleandraceae.

Origine : Nephrolepis pousse en abondance dans toutes les régions tropicales du globe (Afrique, Amérique, Extrême Orient). C'est l'une des fougères les plus résistantes en appartement.

Description botanique : Nephrolepis possède de longues frondes affilées pouvant atteindre près d'1 m. Chacune est formée d'une sorte d'axe central rigide, couvert de petits poils marrons, sur lequel s'insèrent de chaque côté de petites feuilles de 2 à 4 cm de longueur.

Sur la face inférieure de ces pseudo-feuilles sont rassemblés des paquets de spores couleur rouille.

Partie allergisante : La feuille.

Manifestations cutanées : La dermatite allergique est caractérisée par un érythème sur le bout des doigts, accompagné de vésicules, d'écailles, de fissures et d'un gonflement autour des ongles.

Principe toxique : Allergène non identifié.



ORCHIDÉE

Cymbidium sp.



Nom commun : Orchidée.

Famille : Orchidaceae.

Origine : Les Orchidées d'appartement sont originaires des régions tropicales.

Description botanique : L'Orchidée est une plante bulbeuse. Les fleurs cireuses sont rassemblées en grappes sur des tiges pouvant atteindre 30 cm à 1 m de long. Elles sont caractérisées par leurs coloris chatoyants, rouges, jaunes, roses, bruns, verts ou blancs, déployant une lèvre inférieure joliment tachetée.

Le feuillage généreux est composé de feuilles rubanées, rigides, donnant à la plante une allure exotique.

Partie allergisante : La fleur.

Manifestations cutanées : Les lésions sont d'apparition aiguë. Une inflammation apparaît au point de contact, avec de petites vésicules et un prurit persistant. Les fleurs renferment les plus fortes concentrations d'allergène sensibilisant dans la plante.

Principe toxique : 2,6-diméthoxy-1,4-benzoquinone (quinone).



PELARGONIUM

Pelargonium sp.



Noms communs : Géranium des fleuristes, Pélargonium.

Famille : Geraniaceae.

Origine : Plante originaire d'Afrique du Sud.

Description botanique : On distingue 4 groupes importants de Pélargonium :

- les variétés zonales dont le nom provient des marques en « fer à cheval » sur la face supérieure de la plupart des feuilles.
- les Géraniums-Lierres dont les tiges sont traçantes avec des feuilles charnues et des fleurs simples, doubles ou semi-doubles.
- les Géraniums des fleuristes dont les fleurs ont des pétales plus grands et des feuilles fines, d'un vert uni.
- les variétés à feuillage odorant dont les feuilles, très découpées avec divers motifs dans les tons rouge, marron, vert et jaune, dégagent une forte odeur une fois froissées.

Partie allergisante : La feuille.

Manifestations cutanées : Eruptions vésiculeuses sur les mains et les doigts chez des personnes sensibilisées.

Principe toxique : Géraniol (alcool terpénique).



PHILODENDRON

Philodendron sp.



Nom commun : Philodendron.

Famille : Araceae.

Origine : Plante originaire d'Amérique du Sud et d'Amérique Centrale.

Description botanique : Les Philodendrons regroupent à la fois des arbustes à feuillage persistant et des plantes grimpantes ligneuses (*philein* - aimer et *dendron* - arbre).

Ces plantes ont de longues racines aériennes et se présentent sous de nombreuses tailles et coloris. La plupart du temps, les feuilles sont vertes, mais certaines peuvent être rouge-cuivré en dessous, ou avoir des veines rougeâtres. Parfois, les feuilles sont rouges lorsqu'elles sont jeunes puis deviennent vertes à maturité. Certaines espèces peuvent avoir des feuilles en forme de cœur, longues et étroites, en forme de flèche, oblongues, ovales ou profondément lobées. De minuscules fleurs (jaunes, crèmes ou blanches) sont portées par un spadice (jaune, crème ou blanc) entouré d'une spathe diversement colorée (violet, rose, rouge ou blanc-verdâtre).

Partie allergisante : La feuille.

Manifestation cutanée : Une dermatite se développe quelques jours après un contact avec la partie allergisante. Elle se traduit par une éruption papulo-vésiculeuse sur les parties contaminées.

Principe toxique : Dérivé du résorcinol [5-heptadécatri-8(Z),11(Z),14(Z)-énylrésorcinol].



PIMENT D'ORNEMENT

Capsicum annuum L.



Nom commun : Piment d'ornement.

Famille : Solanaceae.

Origine : Le Piment d'ornement est originaire d'Amérique Centrale. Le genre *Capsicum* ne comporte qu'une espèce (*C. annuum* L.) pour la culture en appartement.

Description botanique : Le Piment d'ornement est une plante annuelle. Il forme un buisson de 20 à 50 cm de haut. Les fleurs sont solitaires, blanches, en forme d'étoile. Elles apparaissent en été puis font place à des fruits verts qui changent de couleur en mûrissant (jaune, orange, rouge ou violet). Les fruits sont des gousses généralement coniques, mais certaines variétés portent des fruits sphériques.

Partie irritante : Le fruit.

Manifestations cutanées : Dans la plupart des cas, l'exposition au Piment d'ornement n'est pas dangereuse mais peut s'avérer douloureuse. Les symptômes observés à la suite d'un contact avec le fruit ou la sève, sont une sensation de brûlure et l'apparition d'un érythème sans aucune vésicule. En cas d'exposition prolongée ou répétée, une éruption associée à des cloques peut se développer.

Principes toxiques : Amides phénoliques appelés capsaïcinoïdes. Parmi ceux-ci, la (E)-capsaïcine est responsable du goût épicé et des irritations. La dihydrocapsaïcine, autre constituant majoritaire avec la capsaïcine, ainsi que la nordihydrocapsaïcine, l'homocapsaïcine et l'homodihydrocapsaïcine, constituants minoritaires, peuvent aussi participer à des phénomènes d'irritation.



POINSETTIA

Euphorbia pulcherrima Willd.



Noms communs : Poinsettia, Etoile de Noël.

Famille : Euphorbiaceae.

Origine : Le Poinsettia est originaire du Mexique. Il fut importé aux Etats-Unis au XIX^e siècle par Joel Poinsett qui lui donna son nom.

Description botanique : C'est une plante annuelle qui se présente sous la forme d'un buisson ou sur tige. Lorsqu'elle se trouve dans son habitat naturel, elle peut dépasser 3 m de hauteur. Sur les tiges ramifiées s'implantent des feuilles ovales, entières, sinuées, plus ou moins lobées ou en forme de lyre. Les bractées sont particulièrement développées, entières et colorées. Elles prennent l'aspect de fleurs. Les vraies fleurs, situées à la jonction des bractées, sont de petite taille, jaunes et apparaissent de novembre à mars. Ces bractées constituent une pseudo-fleur et peuvent avoir des coloris variés (rouge, rose, crème, jaune ou panaché).

Partie irritante et allergisante : La feuille renfermant du latex (suc laiteux).

Manifestations cutanées : Réactions cutanées sévères avec érythèmes et démangeaisons, apparaissant 24 heures après le contact avec la plante et persistant pendant plusieurs jours.

Principes toxiques : L'allergène est encore inconnu. Suspicion concernant les anthraquinones (composés phénoliques hautement sensibilisants). Le latex, considéré comme toxique, est très irritant.



SCHEFFLERA
Schefflera sp.



Nom commun : Schefflera.

Famille : Araliaceae.

Origine : La plupart des espèces de Schefflera sont originaires des régions tropicales et subtropicales d'Asie et d'Australie.

Description botanique : Le Schefflera est une plante d'intérieur robuste et impressionnante avec des grappes de feuilles palmées, vert brillant ou panachées, dont les longs pétioles évoquent les baleines de parapluie.

Parties irritantes et allergisantes : La feuille, la tige et la racine.

Manifestations cutanées : Cette plante provoque des symptômes de type eczéma aigu prurigineux, mais aussi, des éruptions vésiculo-bulleuses.

Principe toxique : Le faltarinol est un composé polyacétylénique, également retrouvé dans le Lierre, qui donne des réactions d'irritation et d'allergie chez les personnes sensibilisées.



STEPHANOTIS
Stephanotis floribunda Brongn.



Noms communs : Stéphanotis, Jasmin de Madagascar.

Famille : Asclepiadaceae.

Origine : Le Stéphanotis est originaire des régions tropicales de Madagascar. Il fut introduit en Europe en 1839.

Description botanique : Cette plante grimpante possède des feuilles vert foncé, brillantes, pétiolées, opposées, ovales et coriaces, de 10 à 12 cm de long. Les fleurs, blanches, creuses, tubuleuses à la base, étalées en cinq lobes pointus à l'extrémité, sont parsemées en bouquets pendant à l'aisselle des feuilles et sentent le Jasmin.

Partie irritante : La plante entière renfermant du latex (suc laiteux).

Manifestations cutanées : Un contact avec la sève de la plante peut provoquer des démangeaisons des yeux, des symptômes respiratoires de type asthme ainsi que des réactions d'irritation de la peau.

Principe toxique : Le latex, considéré comme toxique, est très irritant pour la peau et les muqueuses. La substance irritante n'a cependant pas été identifiée.

Avertissement

Précautions à prendre pour prévenir les irritations ou les allergies cutanées provoquées lors d'un contact avec l'une des plantes citées dans cette brochure :

- Se munir de gants de protection lors de la manipulation ou de l'entretien de la plante.
- Bien laver la partie de la peau mise au contact de la plante.
- Ne pas s'exposer au soleil en cas de contact cutané avec une plante irritante ou allergisante photoréactive.
- Eviction complète de la plante contenant l'allergène en cas de réaction allergique.
- Faire attention aux allergies croisées (*même principe allergisant ou toxique retrouvé dans plusieurs plantes de la même famille ou de familles différentes*).

En cas d'irritation ou d'allergie cutanée sévère, consulter un médecin spécialiste ou contacter le centre antipoisons le plus proche.



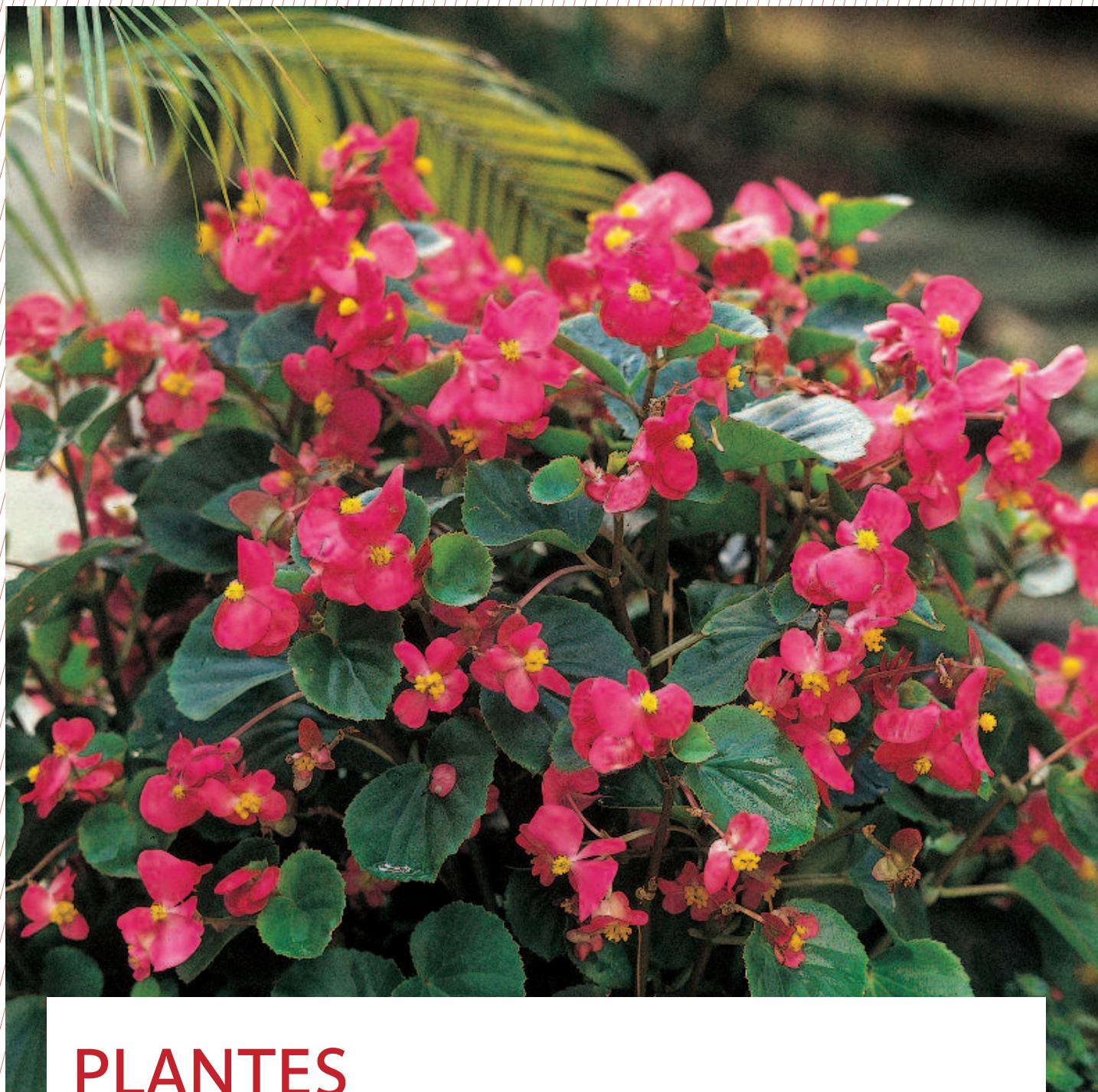
Irritant



Allergisant



























Photoréactif





PLANTES IRRITANTES ET ALLERGISANTES

de jardins

CLASSIFICATION

Agave Agavaceae <i>Agave americana</i> L.	
Aloès Aloeaceae <i>Aloe</i> sp.	 
Bégonia Begoniaceae <i>Begonia</i> <i>semperflorescenscultorum</i> Hort.	
Chrysanthème Asteraceae <i>Chrysanthemum</i> sp.	 
Cyclamen Primulaceae <i>Cyclamen persicum</i> Mill.	
Dahlia Asteraceae <i>Dahlia</i> sp.	 
Daphné Thymelaeaceae <i>Daphne mezereum</i> L.	
Figuier comestible Moraceae <i>Ficus carica</i> L.	 
Fraxinelle Rutaceae <i>Dictamnus albus</i> L.	 
Ginkgo Ginkgoaceae <i>Ginkgo biloba</i> L.	 
Hortensia Hydrangeaceae <i>Hydrangea</i> <i>macrophylla</i> (Thunb.) Ser.	
Iris Iridaceae <i>Iris</i> sp.	 
Jasmin blanc Oleaceae <i>Jasminum officinale</i> L.	 
Laurier-sauce Lauraceae <i>Laurus nobilis</i> L.	
Lierre Araliaceae <i>Hedera helix</i> L.	 

Magnolia Magnoliaceae <i>Magnolia grandiflora</i> L.	
Narcisse Amaryllidaceae <i>Narcissus</i> sp.	 
Primevère Primulaceae <i>Primula obconica</i> Hance	
Rue Rutaceae <i>Ruta graveolens</i> L.	 
Sumac Anacardiaceae <i>Rhus</i> sp.	
Tagète Asteraceae <i>Tagetes</i> sp.	  
Thuja Cupressaceae <i>Thuja</i> sp.	 
Tournesol Asteraceae <i>Helianthus annuus</i> L.	
Tulipe Liliaceae <i>Tulipa gesneriana</i> L.	



AGAVE

Agave americana L.



Noms communs : Agave américain, Agave.

Famille : Agavaceae.

Origine : Les Agaves sont la plupart du temps originaires du Mexique, même si quelques espèces sont retrouvées dans les régions désertiques de l'ouest de l'Inde et aux Etats-Unis. Ils peuvent être cultivés comme plante en pot lorsqu'ils sont de petite taille.

Description botanique : L'Agave est une plante grasse spectaculaire. Les feuilles épaisses, bordées d'épines acérées et incurvées vers l'extérieur, naissent du sol pour s'épanouir en rosette de plus de 1 m de diamètre. Lorsque cette rosette est mature, une tige centrale d'au moins 3 m de haut se dresse de la base et se termine par une gigantesque inflorescence dont les fleurs peuvent être vertes, jaunes ou blanches. Ce processus de floraison peut prendre presque 1 an, puis les fleurs laissent leur place à de petites baies et la plante entière finit par mourir.

Partie irritante : La feuille.

Manifestations cutanées : Un contact cutané avec la sève des feuilles provoque une sensation immédiate de brûlure suivie d'un érythème, d'un urticaire et d'un œdème. Dans les heures qui suivent, un eczéma aigu papulo-vésiculeux et prurigineux se développe sur toutes les parties du corps ayant touché la sève. La régression des symptômes survient après deux semaines environ, mais peut être accélérée par l'utilisation d'un traitement symptomatique.

Principes toxiques : La sève est très irritante. Sa toxicité a été attribuée à la présence de cristaux pointus d'oxalate de calcium.



ALOÈS

Aloe sp.



Nom commun : Aloès.

Famille : Aloaceae.

Origine : L'Aloès est originaire des îles du Cap Vert, des Canaries et de Madère.

Description botanique : Plusieurs espèces sont cultivées comme plantes en pots ou dans des serres. L'*Aloe vera* produit une rosette de feuilles charnues, gris-vert, tachetées, ourlées d'épines.

L'*Aloe arborescens* déploie des feuilles charnues en forme de tentacules, elles aussi bordées d'épines pointues. Il produit parfois de belles fleurs rouge-orangé regroupées en épis. L'*Aloe ferox* possède des feuilles charnues couvertes d'épines rouges, donnant à la plante un aspect grêlé. Elle peut atteindre 45 cm de haut et porter des épis de fleurs rouges.

L'*Aloe variegata* est caractérisé par des feuilles triangulaires et pointues, d'un vert profond et zébrées de larges bandes blanches. De petites fleurs rouges apparaissent parfois entre les feuilles ourlées, mais sans épines. Elle peut se dresser jusqu'à 30 cm de hauteur.

Partie irritante et allergisante : La feuille renfermant du latex (suc laiteux).

Manifestations cutanées : En plus de l'irritation physique provoquée par les épines sur le bord des feuilles, les Aloès peuvent être à l'origine de dermatites allergiques de contact chez des sujets sensibles. Elles surviennent lors d'un contact avec le latex renfermé dans les feuilles charnues. On observe une éruption érythémato-papuleuse, œdémateuse, prurigineuse et brûlante au point d'application.

Principes toxiques : Les épines sont à l'origine des dégâts cutanés. Le latex renferme un mélange de glycosides d'anthraquinones dont le composé majoritaire est la barbaloïne ou aloïne. Après hydrolyse, ce composé se transforme en aloémodine, allergène immunogène.



BEGONIA

Begonia semperflorescenscultorum Hort.



Nom commun : Bégonia.

Famille : Begoniaceae.

Origine : Le Bégonia est originaire du Vénézuéla et du Brésil.

Description botanique : Certains Bégonias sont cultivés pour leurs feuillages décoratifs, mais nombreux sont ceux qui sont cultivés pour la beauté de leurs fleurs. Parmi les espèces fleuries, *B. semperflorens* possède des feuilles cireuses vert vif, arrondies, formant une touffe ramassée qui se pare de nombreuses petites fleurs pendantes (1,5 à 2,5 cm de diamètre) tout l'été. Certaines variétés allient diverses nuances de rose, rouge et blanc à un feuillage cuivré.

Partie irritante : La partie souterraine.

Manifestations cutanées : Lorsque les parties souterraines sont mastiquées, il se produit une sensation de brûlure de la bouche, de la gorge et des lèvres. Les parties touchées peuvent gonfler et devenir érythémateuses. L'irritation de la peau peut survenir lors de l'entretien de la plante (rempotage), surtout après un arrosage car l'eau facilite le passage des cristaux à travers la peau.

Principes toxiques : Cristaux d'oxalate de calcium. Ces oxalates sont des irritants aussi bien mécaniques que chimiques pour les muqueuses et la peau. Les rhizomes et les tubercules renferment la plus forte concentration d'oxalate, ce qui nécessite des précautions lors de la mise en pot des plantes.



CHRYSANTHEME

Chrysanthemum sp.



Noms communs : Chrysanthèmes des fleuristes, Chrysanthème.

Famille : Asteraceae.

Origine : Les Chrysanthèmes sont originaires du nord de l'Afrique et du sud de l'Europe.

Description botanique : Les plantes de la famille des Astéracées ont la particularité de posséder une fleur dite « évoluée ». L'inflorescence, appelée capitule, est constituée de plusieurs petites fleurs réduites au minimum et entourée par des bractées. En pot, les Chrysanthèmes forment généralement un buisson de 30 cm de haut qui se couvre de fleurs très diverses. Simples ou doubles, elles déploient ou replient leurs pétales durant toute l'année. La floraison a normalement lieu en automne.

Parties irritantes et allergisantes : La feuille, la fleur et la tige.

Manifestations cutanées : Dans la forme typique des dermatites allergiques dues aux Astéracées, les parties du corps affectées sont celles exposées à la plante, ainsi qu'à l'air et à la lumière. Cela se traduit par un eczéma rouge prurigineux, parfois accompagné de vésicules suintantes. Ces symptômes apparaissent pendant les mois de printemps-été, avec des aggravations lors de la saison de croissance et des améliorations aux premiers jours de l'hiver. Dans le cas où l'eczéma n'est pas traité, la peau se modifie. A chaque saison, les lésions deviennent de plus en plus étendues, durent de plus en plus longtemps et peuvent éventuellement se transformer en eczéma lichénifié prurigineux durant toute l'année.

Principes toxiques : Ce sont des lactones sesquiterpéniques stockées dans des poils sécréteurs (trichomes) et localisées essentiellement à la face supérieure des feuilles. Selon l'espèce de Chrysanthème, on retrouve diverses lactones sesquiterpéniques réactives telles que l'artéglasine A, l'alantolactone, la chlorochrymorine, la chrysarthémine A, le parthénolide.



CYCLAMEN
Cyclamen persicum Mill.



Noms communs : Cyclamen de Perse, Cyclamen.

Famille : Primulaceae.

Origine : Les Cyclamens sont originaires du bassin méditerranéen. *Cyclamen persicum* est une espèce commune en Israël et Jordanie.

Description botanique : Les feuilles radicales à long pétiole, sont disposées en rosette à la base de la plante. Le limbe, cordiforme est renversé et panaché de divers tons de vert et d'argent. Les fleurs pédonculées ont un calice verdâtre à sépales soudés. La corolle comprend un tube court terminé par 5 pétales toujours courbés et présentant leur face interne.

La couleur des fleurs varie du blanc au rouge vif. La floraison a lieu en hiver.

Partie irritante : La feuille.

Manifestations cutanées : D'un point de vue cutané, le Cyclamen provoque des dermatites ainsi que d'autres dermatoses au niveau des zones de contact avec la partie irritante.

Principes toxiques : Les substances ayant un potentiel toxique sont des saponines triterpénoïdes, dont la cyclamine. La cyclamine est fongicide, cytotoxique et possède un effet irritant à la fois local et systémique.



DAHLIA
Dahlia sp.



Nom commun : Dahlia.

Famille : Asteraceae.

Origine : Le Dahlia est originaire du Mexique. Il fut introduit en Europe à la fin du XVIII^e siècle. Les Dahlias sont surtout cultivés en jardin, mais les fleurs coupées sont souvent utilisées pour faire des bouquets d'intérieur.

Description botanique : Plante herbacée à racines tubéreuses. Les feuilles opposées sont insérées sur une tige pouvant être longue de 20 cm à 2 m. Les fleurs peuvent être de taille variable. Elles sont blanches, simples ou doubles, possèdent ou non des pétales déformés et existent dans la plupart des coloris, à l'exception du bleu.

Parties allergisantes : La feuille et le tubercule.

Manifestations cutanées : Les Dahlias peuvent être à l'origine de dermatites et de réactions de phototoxicité suite à un contact avec les parties allergisantes.

Principes toxiques : Allergènes non déterminés, mais suspicion concernant des lactones sesquiterpéniques et des polyacétylènes.



DAPHNE

Daphne mezereum L.



Noms communs : Daphné, Daphné jolibois, Bois gentil, Mezereon, Morillon, Bois d'oreille, Faux Garou, Lauréole femelle.

Famille : Thymelaeaceae.

Origine : Il existe en Europe de nombreuses espèces dont certaines sont utilisées comme plantes ornementales.

Description botanique : Le Daphné est un sous-arbrisseau. Les feuilles sont alternes, oblongues, lancéolées, de couleur vert foncé. Les fleurs blanches à rose vif s'épanouissent de mars à juin. Les fruits sont des baies plus ou moins ovoïdes, charnues, coriaces, contenant une graine unique rouge.

Partie irritante : La plante entière.

Manifestations cutanées : La plante renferme des composés chimiques irritants responsables des sensations de brûlure, de douleur, de picotements lorsque la peau est exposée. L'écorce des tiges et des racines est vésicante et peut provoquer une rubéfaction intense par frottement sur la peau. A noter que l'ingestion des fruits provoque une violente et douloureuse irritation du tractus digestif, avec des nausées et des vomissements. Quelques baies peuvent être mortelles pour l'enfant.

Principe toxique : Toutes les espèces de Daphnés renferment le même composé chimique irritant, la mézéréine (alcool diterpénique dérivé du squelette daphnane).



FIGUIER COMESTIBLE

Ficus carica L.



Noms communs : Figuier comestible, Figuier commun.

Famille : Moraceae.

Origine : Originnaire d'Asie Mineure, le Figuier est actuellement cultivé dans toutes les régions méditerranéennes.

Description botanique : Le Figuier est un arbre décoratif de 5 à 10 m de haut, élégant avec de grandes branches tourmentées. Les feuilles caduques, très grandes et découpées en 3 à 5 lobes, ont une marge plus ou moins ondulée, avec des veines à la face inférieure et sont un peu rugueuses au toucher. Les fleurs passent inaperçues et les fruits sont contenus dans des sortes de bourses appelées « sycones » de couleur verte, jaune ou violette. Uniques, ils sont situés en position axillaire et ont la forme d'une « poire ». Ce sont les sycones remplis de graines que l'on consomme lorsqu'ils sont bien mûrs et que l'on nomme « Figue ».

Partie irritante : La feuille renfermant du latex (suc laiteux).

Manifestations cutanées : Un contact avec la sève des feuilles provoque une sensation de brûlure après une exposition au soleil. Cette sensation disparaît rapidement, mais une hyperpigmentation résiduelle peut persister pendant plusieurs semaines à plusieurs mois. Les dermatites sont localisées au niveau des zones de contact et sont vésiculeuses, parfois même bulleuses.

Principes toxiques : Les composés responsables de cette phototoxicité sont des furocoumarines : le bergaptène (5-méthoxypsoralène) et la xanthotoxine (8-méthoxypsoralène).



FRAXINELLE
Dictamnus albus L.



Noms communs : Fraxinelle, Dictame blanc, Dictame commun, Dictame des boutiques.

Famille : Rutaceae.

Origine : La Fraxinelle est originaire de l'Europe du Sud jusqu'au nord de la Chine.

Description botanique : C'est une plante robuste, de surface rugueuse, mesurant de 60 à 120 cm de haut, plus ou moins ligneuse, avec un feuillage épais, brillant et coriace. Elle est surmontée par une inflorescence parfumée (odeur de citron et de cannelle), longue et voyante, en position terminale. Les inflorescences, les pédicules, les bractées et les sépales sont ponctués de poils glandulaires courts. Les fleurs sont blanches dans les espèces types, noires dans la variété *purpureus* Hort., rose-violet dans la variété *rubra* Hort.

Partie irritante : La feuille.

Manifestations cutanées : La Fraxinelle provoque des réactions phototoxiques sur la peau. Cette dermatite se manifeste essentiellement par des lésions vésiculeuses ou bulleuses, souvent linéaires (mains, avant-bras et visage). S'ajoute à ces lésions une hyperpigmentation qui persiste pendant plusieurs mois.

Principes toxiques : Les composés responsables de ces manifestations cliniques sont des dérivés coumariniques dont l'agent le plus souvent mis en cause est le bergaptène. La dictamine, isolée de *D. albus* L., présente le même type de phototoxicité que le bergaptène.



GINKGO
Ginkgo biloba L.



Noms communs : Ginkgo, Arbre aux quarante écus.

Famille : Ginkgoaceae.

Origine : Cultivé depuis très longtemps en Chine et au Japon comme arbre sacré autour des temples bouddhistes, le Ginkgo fut introduit en Europe au XVIII^e siècle.

Description botanique : Le Ginkgo est un arbre peu ramifié pouvant atteindre 40 m de haut en extérieur. C'est une espèce dioïque. Les fleurs mâles sont disposées en chatons et les fleurs femelles ont une longue tige et renferment deux ovules. Ses feuilles caduques vert clair ont une forme typique en éventail, aux nervures dichotomes, sans nervure principale. Elles sont plus ou moins incisées ou divisées au milieu du bord supérieur (aspect bilobé) et deviennent jaune d'or en vieillissant.

Les faux-fruits, produits par les arbres à fleurs femelles, sont en réalité des ovules ayant été fécondés. Ils ressemblent à des sortes de drupes d'environ 2 à 2,5 cm de diamètre. Les ovules de Ginkgo tombent à terre en automne, mais leur fécondation ne se produit qu'en hiver. Les ovules fécondés renferment une amande ovoïde, entourée d'une pulpe à odeur nauséabonde.

Partie irritante et allergisante : L'ovule.

Manifestations cutanées : La pulpe juteuse qui entoure les ovules du Ginkgo femelle est un irritant primaire sévère. Elle peut être à l'origine de réactions allergiques cutanées sur les parties ayant été en contact. Les lésions apparaissent 2 à 3 jours après le contact avec les ovules, selon une chronologie précise. On constate tout d'abord une sensation locale de brûlure, puis un gonflement associé à un érythème et enfin l'apparition de quelques vésicules. Si aucune intervention thérapeutique n'est réalisée, la dermatite peut s'étendre au-delà de la zone de contact, avec exacerbation des démangeaisons.

Principes toxiques : Dérivés de l'acide salicylique (acides ginkgoliques), dérivés du résorcinol (cardol).



HORTENSIA

Hydrangea macrophylla (Thunb.) Ser.



Noms communs : Hortensia des fleuristes, Hortensia.

Famille : Hydrangeaceae.

Origine : Originaire d'Asie (Chine, Himalaya, Japon, Philippines), l'Hortensia fut introduit en Europe au XVIII^e siècle.

Description botanique : Selon le cultivar, les Hortensias se présentent sous la forme d'un arbuste de taille variable (de 40 cm à 2 ou 3 m de hauteur). Des bouquets ronds de fleurs identiques regroupées en ombelles sont entourés par des rameaux de grandes feuilles ovales, dentelées et jusqu'à 15 cm de long. Les fleurs peuvent être de couleur blanche, rouge, violette ou bleue, selon le pH de la terre où pousse la plante (plus le pH est acide, plus les Hortensias sont bleus).

Parties allergisantes : La feuille, la fleur et la racine.

Manifestations cutanées : Les lésions apparaissent 24 à 48 heures après un contact d'un sujet sensibilisé avec des Hortensias. De petites vésicules sont d'abord visibles sur le bord des doigts, puis s'étendent sur le dos des doigts et des mains. Cette éruption érythémato-vésiculeuse peut atteindre les poignets, voire même le visage chez certaines personnes. Un contact régulier avec la plante peut conduire à une dermatite allergique chronique des mains, prurigineuse, avec un érythème écaillé et des fissures douloureuses à l'extrémité des doigts.

Principe toxique : Hydrangénol (isocoumarine) en concentration décroissante dans les racines, les pétales et les feuilles.



IRIS

Iris sp.



Noms communs : Iris des jardins, Iris.

Famille : Iridaceae

Origine : Les espèces appartenant à la famille des Iridacées sont retrouvées dans les régions tropicales et tempérées et sont surtout distribuées en Afrique du Sud et en Amérique tropicale.

Description botanique : La famille des Iris compte des plantes à rhizomes et des plantes à bulbes, fleurissant au printemps. Les plantes à bulbes nains apportent la couleur à nos intérieurs. Les tiges dressées sur 10 cm sont couronnées de fleurs jaunes, bleues ou violettes, marquées de jaune vif à la gorge. Les longues feuilles effilées n'apparaissent qu'après les fleurs, mais les dépassent très rapidement. Le fruit est une capsule contenant de rares graines foncées.

Parties irritantes et allergisantes : Le rhizome, le bulbe et la graine.

Manifestations cutanées : Au contact de la peau, la plante est responsable d'un érythème, d'une légère sensation de brûlure ainsi que d'éruptions eczémateuses. Les graines d'*I. pseudacorus*, portées en bracelet, peuvent donner des dermatites de contact. *I. versicolor* est suspectée de contenir un composé sensibilisant dans ses racines mais aussi dans les autres parties de la plante. La sève est connue pour être irritante sur la peau et peut occasionnellement former des cloques.

Principes toxiques : Cristaux d'oxalate de calcium, ayant une activité irritante mécanique et chimique pour la peau et les muqueuses. La substance irritante retrouvée chez les espèces d'Iris est un phénol glycosidique connu sous plusieurs noms : iridine ou irisine. L'activité irritante des composés glycosidiques est conservée lors du séchage.



JASMIN BLANC

Jasminum officinale L.



Nom commun : Jasmin blanc.

Famille : Oleaceae.

Origine : Le Jasmin blanc est originaire d'Extrême Orient où il a longtemps été cultivé pour ses qualités ornementales.

Description botanique : Le Jasmin blanc est un arbuste dont le feuillage est semi-persistant. La floraison a lieu à la fin du printemps jusqu'au début de l'automne. Les rameaux de feuilles portent des bouquets de fines fleurs blanches parfumées.

Partie irritante et allergisante : La fleur.

Manifestations cutanées : Cette plante peut être à la fois irritante et sensibilisante. Les bracelets et les guirlandes de Jasmin sont responsables de dermatites de contact sur les poignets et autour du cou chez les femmes, mais aussi chez les personnes qui récoltent le Jasmin pour la production d'extrait de parfum. L'extrait de Jasmin semble être un allergisant banal dans les allergies aux parfums aux États-Unis.

Principes toxiques : La nature du composé allergisant n'est pas connue, mais la jasmone, de part sa structure chimique, est un bon candidat. Des tests positifs ont été enregistrés pour l'aldéhyde α -amylcinnamique et la benzylidenacétone. L'huile essentielle de Jasmin renferme aussi du géraniol (sensibilisant connu, retrouvé chez le géranium) et du linalol.



LAURIER-SAUCE



Laurus nobilis L.

Nom commun : Laurier-sauce.

Famille : Lauraceae.

Origine : Le Laurier-sauce est originaire des régions méditerranéennes.

Description botanique : C'est un petit arbre utilisé à des fins ornementales et culinaires. Les feuilles sont coriaces, entières, alternes, de forme oblongue et d'un vert mat. Les fleurs sont rassemblées en petits bouquets jaunâtres, possédant un périanthe à 4 pétales. Le fruit est une baie noire qui ressemble à une petite cerise.

Parties allergisantes : La feuille et le fruit.

Manifestation cutanée : Eczéma érythémato-squameux localisé sur les parties ayant été en contact avec l'huile des feuilles.

Principes toxiques : Lactones sesquiterpéniques (laurénobiolide, costunolide, désacétyllaurénobiolide, tulipinolide) présents dans l'huile volatile du laurier (feuilles et fruits).



LIERRE
Hedera helix L.



Noms communs : Lierre commun, Lierre.

Famille : Araliaceae.

Origine : Le Lierre est particulièrement commun en France. Il pousse jusqu'à 1 200 m d'altitude, dans les bois, les haies et les rochers frais, préférant les zones ombragées ou semi-ombragées (sous-bois).

Description botanique : Le Lierre est une liane rampante ou grimpante muni de racines-crampons pour se fixer sur son support.

Les feuilles alternes et persistantes, changent d'apparence selon l'exposition. A l'ombre, elles sont trapues, coriaces, vert sombre et divisées en 3 à 5 lobes triangulaires (rameaux stériles). Au soleil, les feuilles sont allongées, lancéolées, plus claires (rameaux fertiles qui se terminent par des fleurs jaune-verdâtre disposées en ombelles globuleuses).

Le fruit, baie globuleuse, noire bleutée à maturité et cerclée vers le sommet, apparaît en hiver. Il renferme 3 à 5 graines de consistance spongieuse.

Parties irritantes et allergisantes : La feuille, la tige et le fruit.

Manifestations cutanées : Allergie ou irritation survenant dans les 12 à 24 heures suivant le contact avec la plante. Le plus souvent, les lésions étendues sont dues à un contact de longue durée. Cliniquement, on observe des réactions érythémateuses, œdémateuses et vésiculo-bulleuses favorisées par l'humidité (transpiration) et l'ensoleillement (chaleur). Ces manifestations sont localisées sur les zones ayant été en contact avec la plante. Parfois, des démangeaisons peuvent s'ajouter et être à l'origine de lésions de grattage.

Principes toxiques : Des composés polyacétyléniques (falcarinol, didéhydrofalcarinol, falcarinone) retrouvés dans les feuilles, les tiges et les baies de la plante ont été identifiés comme responsables de l'irritation, mais aussi des allergies chez les sujets sensibilisés.



MAGNOLIA
Magnolia grandiflora L.



Noms communs : Magnolia, Magnolia d'été, Laurier-Tulipier.

Famille : Magnoliaceae.

Origine : Le Magnolia est originaire du sud-est des États-Unis.

Description botanique : C'est un arbuste ou un arbre dont le feuillage est persistant. Les feuilles sont vert foncé au dessus, marron en dessous.

La floraison a lieu en été et les fleurs, de couleur blanc-crème, dégagent un parfum très agréable. Elles peuvent avoir jusqu'à 20 cm de diamètre.

Partie allergisante : La feuille.

Manifestations cutanées : Dermites d'origine allergique, avec un eczéma érythémato-squameux localisé sur les parties en contact avec l'allergène. Il faut noter que la libération de l'allergène n'est possible que si les tissus de la plante sont endommagés (incision, cassure de la feuille).

Principes toxiques : L'allergène est une lactone sesquiterpénique (parthénolide), également retrouvée dans d'autres familles de plantes (Astéracées, Lauracées, Jubulacées) expliquant les phénomènes d'allergie croisée.



NARCISSE
Narcissus sp.



Nom commun : Narcisse.

Famille : Amaryllidaceae.

Origine : Les Narcisses sont originaires d'Europe, plus particulièrement du pourtour méditerranéen.

Description botanique : Les feuilles sont linéaires, dressées, de 20 à 40 cm de longueur. Elles prennent naissance à la base d'une longue tige creuse en son centre, d'où s'écoule un mucus visqueux lorsqu'on la coupe. La fleur, située à l'extrémité de la tige, est unique pour la plupart des espèces cultivées (sauf pour *N. tazetta* où les fleurs sont groupées en ombelles), penchée, grande. La famille des Amaryllidacées est caractérisée par une couronne interne au périanthe, formée par la fusion des stipules staminales, appelée paracorolle. Elle est le plus souvent évasée et à marge plissée. Les tépales et la paracorolle peuvent être jaunes, orangés ou blancs, de la même couleur ou de couleurs différentes.

Parties irritantes et allergisantes : La tige et le bulbe.

Manifestations cutanées : Les dermatites induites par les Narcisses sont observées en cas de contact avec les bulbes et le mucus lors de la cueillette des fleurs. Elles sont caractérisées par un érythème prurigineux associé à des papules de type urticaire. Les lésions peuvent évoluer, prenant l'aspect d'un eczéma avec des vésicules et parfois même des pustules. En général, les lésions sont aiguës, mais elles peuvent devenir chroniques en cas d'expositions prolongées et/ou répétées (sécheresse, hyperkératose). Les réactions d'irritation semblent les plus fréquentes même si des cas d'allergie ont été décrits.

Principes toxiques : Les substances responsables des signes observés ne sont pas clairement déterminées. Certains alcaloïdes sont supposés irritants (galanthamine, homolycorine, lycorine, tazettine, ainsi que des cristaux d'oxalate de calcium) et d'autres sensibilisants (homolycorine, masonine).



PRIMEVERE
Primula obconica Hance



Noms communs : Primevère, Primevère du Tibet, Primevère allemande, Primevère poison.

Famille : Primulaceae.

Origine : Originaires de Chine, *Primula obconica* a été introduite dès la fin du XIX^e siècle en Angleterre, puis dans toute l'Europe ainsi qu'aux États-Unis.

Description botanique : Plante herbacée vivace par un rhizome.

Les feuilles, groupées en rosette, sont pétiolées, coriaces et velues, à marge dentelée et foncée. Les hybrides sont velus sur la face inférieure. Les fleurs sont disposées en ombelle. Elles sont de couleur rose, saumon, rouge, mauve ou blanche. Le calice est échancré, en forme de gobelet. La floraison a lieu en hiver.

Parties allergisantes : La fleur, la feuille et la tige, en concentration décroissante d'allergène.

Manifestations cutanées : Chez les sujets sensibilisés, les dermatites aux Primevères se déclarent sur les parties du corps ayant été en contact avec la plante. Ainsi, à chaque rencontre avec la plante, des manifestations typiques pourront être observées : démangeaisons, sensation de brûlure, rougeur de la peau, œdème local, voire même formation de cloques.

Principes toxiques : Primine, miconidine (quinones).



RUE
Ruta graveolens L.



Noms communs : Rue, Rue fétide.

Famille : Rutaceae.

Origine : La Rue est originaire du pourtour méditerranéen et d'Europe Centrale.

Description botanique : La Rue produit des fleurs jaunes regroupées en cyme (inflorescence), mais elle est généralement cultivée pour son feuillage ornemental, bleu-vert et persistant. Il est caractérisé par des tiges ramifiées sur lesquelles naissent des feuilles alternes, longuement pétiolées, finement et régulièrement découpées en minuscules folioles. Cette plante possède des propriétés aromatiques. Les feuilles, froissées, dégagent une odeur forte et pénétrante à l'origine de son appellation latine *graveolens* (*gravis* = forte, *olens* = odeur).

Partie allergisante : La feuille.

Manifestations cutanées : Réactions phototoxiques (ou phytophotodermatoses connues sous le nom de dermatites des prés). Ces accidents surviennent toujours après un contact avec la plante, suivi d'une exposition au soleil. Cette phototoxicité est favorisée par l'humidité (transpiration, arrosage...) et se caractérise par une dermatite aiguë (semblable à un coup de soleil), parfois accompagnée de bulles et de vésicules. Très souvent, une hyperpigmentation résiduelle persiste pendant longtemps (dermite en breloque). Chez les sujets sensibles, cette phototoxicité peut parfois être associée à une dermatite allergique de contact. Les lésions apparaissent au-delà des zones exposées, elles ont des bords diffus, le prurit est important et il n'y a aucune pigmentation résiduelle.

Principes toxiques : Furocoumarines phototoxiques (bergaptène, xanthotoxine, psoralène, isopimpinelline).



SUMAC
Rhus sp.



Nom commun : Sumac.

Famille : Anacardiaceae.

Origine : Les espèces de Sumac ont une prédominance exotique. Elles sont typiquement nord-américaines.

Description botanique : Les Sumacs nord-américains sont des buissons ou des arbrisseaux à feuilles le plus souvent trifoliées. Ces dernières se colorent vivement dans des coloris rouges et pourpres à l'arrière saison. Les Sumacs sont parfois grimpants grâce à leurs tiges pourvues de racines adventives. Le fruit est une drupe devenant blanche à maturité et les différents organes de la plante renferment des canaux sécréteurs de résine. En France, on cultive comme arbuste d'ornement dans les parcs et les jardins, le Fustet (*Rhus cotinus*) à feuilles rondes et à inflorescences légères.

Partie allergisante : La feuille.

Manifestations cutanées : Les Sumacs sont responsables de dermatites allergiques particulièrement sévères suite à un contact avec les feuilles. Ces dernières portent de très fines épines qui inoculent le poison, provoquant alors des papules et des cloques en traînées. Secondairement, cette dermatite peut s'étendre à d'autres zones du corps. La réaction est généralement différée en 2 à 4 jours et s'accompagne d'un prurit intense.

Principes toxiques : Toutes les espèces de Sumacs renferment une oléorésine appelée urushiol, riche en molécules phénoliques à longues chaînes latérales insaturées.



TAGETE
Tagetes sp.



Noms communs : Tagète, Souci, Rose d'Inde (*T. erecta* L.), Œillet d'Inde (*T. patula* L.).

Famille : Asteraceae.

Origine : Originaires d'Amérique du Sud (Argentine, Chili, Bolivie, Pérou, Paraguay), la Tagète est aujourd'hui introduite en Europe, Asie, Afrique, Inde, Australie, Hawaï et Madagascar.

Description botanique : *Tagetes erecta* qui peut atteindre 60 cm de haut, porte de grosses fleurs, simples ou doubles, de couleur jaune ou orangée. *Tagetes patula* L. est une plante herbacée plus petite que *Tagetes erecta*. Ses fleurs sont entièrement jaunes ou marquées de rayures marron-rouge. Des hybrides ont été créés à partir de *Tagetes erecta* et de *Tagetes patula*. On décrit des Soucis entièrement rouges, d'autres entièrement jaunes, alors que certains sont une combinaison de rouge et de jaune d'or. Les fleurs sont doubles, de 5 à 10 cm de diamètre.

Parties irritantes et allergisantes : La feuille, la tige et la racine.

Manifestations cutanées : Les lésions apparaissent à la suite d'un contact avec la plante, suivi d'une exposition lumineuse. Elles sont caractérisées par un érythème sévère, brûlant et douloureux, ainsi qu'une hyperpigmentation persistante. La sève peut provoquer une irritation chimique alors que les tiges sont des irritants mécaniques.

Principes toxiques : Dérivés thiophéniques et acétyléniques [5-(3-buten-1-ynyl)-2,2'-bithiophène ou BBT et a-terthiényl ou a-T] responsables des réactions d'irritation, de la photoréactivité et, chez certains, des phénomènes d'allergie cutanée.



THUYA
Thuja sp.



Noms communs : Thuya, Thuya du Canada ou Cèdre blanc (*T. occidentalis*), Thuya géant ou Cèdre rouge (*T. plicata*), Thuya de Chine ou d'Orient (*Platyclusus orientalis*).

Famille : Cupressaceae.

Origine : Les Thuyas sont originaires d'Amérique du Nord (Thuya du Canada), du sud de l'Alaska au Centre de la Californie (Thuya géant) et d'Asie (Thuya de Chine).

Description botanique : Le genre *Thuja* regroupe 5 espèces. Très répandus dans les parcs et les jardins, ces conifères sont des arbres à feuillage vert persistant. Selon l'espèce, on note des différences notamment pour le feuillage (couleur, forme...), l'écorce, la hauteur, ...

Partie irritante et allergisante : La feuille.

Manifestations cutanées : Chez des sujets sensibles, un contact cutané avec des feuilles de Thuya fraîchement coupées peut provoquer des éruptions papulo-vésiculo-pustuleuses, particulièrement prurigineuses.

Principes toxiques : On retrouve chez *T. plicata* un composé connu comme étant à la fois irritant et potentiellement allergisant : la thymoquinone.

Pour *T. occidentalis*, l'effet irritant de l'huile essentielle a été observé chez des personnes sensibles. Elle renferme divers composés dont la thuyone (cétones aux propriétés convulsivantes), des pinènes, des tanins et de la fénone.



TOURNESOL
Helianthus annuus L.



Noms communs : Tournesol, Girasol.

Famille : Asteraceae.

Origine : Originaire de l'ouest des États-Unis et d'Amérique tropicale (Mexique, Pérou) où il était cultivé par les Indiens, le Tournesol fut introduit en Europe par les Espagnols à la fin du XVI^e siècle.

Description botanique : Le Tournesol est une plante annuelle à tige unique, non ramifiée, haute de 1 à 3 mètres.

Les feuilles cordiformes et longuement pétiolées, sont rugueuses, ovales et légèrement dentées. Elles sont en position alterne et dessinées par trois nervures principales.

Les fleurs autofertiles s'épanouissent de juillet à octobre. Elles sont rassemblées en vastes capitules de 10 à 30 cm de diamètre et sont de deux sortes : les fleurs centrales brunâtres sont tubulées alors que les fleurs périphériques, rayonnantes et jaune doré, sont ligulées.

Les fruits sont des akènes de 1 à 2 cm de long renfermant une graine unique.

Parties allergisantes : La feuille, le pollen et la graine oléagineuse.

Manifestations cutanées : Allergie de contact se traduisant par un eczéma rouge prurigineux, parfois avec des vésicules suintantes. La chronicité survient, surtout chez le professionnel, si l'eczéma n'est pas soigné. Les lésions prurigineuses s'étendent et se lichénifient.

Principe toxique : Le composé allergisant est une lactone sesquiterpénique : la dihydroniveusine-A.



TULIPE
Tulipa gesneriana L.



Noms communs : Tulipe des jardins, Tulipe.

Famille : Liliaceae.

Origine : A l'origine, les Tulipes étaient exploitées dans les régions méditerranéennes d'Afrique du Nord ainsi qu'en Asie Centrale. Elles ont été introduites en Europe dès le XVI^e siècle pour leur aspect décoratif.

Description botanique : Plante herbacée, les Tulipes ont des petites feuilles, de courtes hampes florales et de grandes fleurs que l'on peut cultiver en appartement (floraison hivernale). Le bulbe est rond ou ovale de 4 à 5 cm de diamètre et est recouvert d'une fine tunique châtain. Ils ornent plus volontiers les jardins que les appartements, mais il existe une large sélection de bulbes d'intérieur, choisis en fonction de leur période de floraison. Les feuilles basales, au nombre de 2 à 6, sont charnues, linéaires et lancéolées. Elles peuvent aborder toutes les nuances de vert.

La hampe florale ne porte qu'une fleur régulière comportant 6 pièces florales. La tige se termine par une fleur solitaire et dressée, dont le périanthe est en forme de cloche et vivement coloré (mono ou multiples coloris). Le fruit est une capsule.

Partie allergisante : Le bulbe.

Manifestations cutanées : La dermatite allergique, appelée « gale des Tulipes » ou « tulip finger », se traduit par un eczéma érythémateux, sec, hyperkératosique, accompagné de fissures douloureuses, surtout à l'extrémité des doigts. Les ongles sont caractérisés par un aspect dystrophique et l'eczéma peut parfois devenir diffus et recouvrir la totalité des mains.

Ces signes peuvent être retrouvés sur toute autre partie du corps ayant été en contact avec les mains ou des gants contaminés. La disparition des symptômes ne se produit qu'après plusieurs semaines d'éviction de la plante sans laisser de cicatrices.

Principes toxiques : 6-tuliposide A, tulipaline A.

LEXIQUE

- AIGU(È) :** phénomène intense et de courte durée.
- ALLERGÈNE :** substance provoquant une réaction allergique.
- BULBEUSE :** en forme de bulbe, de forme arrondie.
- CHRONIQUE :** phénomène qui évolue lentement et se prolonge.
- CORROSIVE :** (du latin *corrodere* = ronger) qui corrode, qui ronge.
- DERMATOSE :** nom générique de toutes les affections (maladies) de la peau.
- DERMITE/DERMATITE :** (du grec *derma*, *dermatos* = peau) affection inflammatoire de la peau.
- DESQUAMATION :** exfoliation de l'épiderme.
- DYSTROPHIE :** lésion d'un tissu due à une déficience de sa nutrition.
- ECZÉMA :** affection cutanée inflammatoire, érythémateuse, parfois vésiculeuse, suintante.
- EPIDERME :** partie externe de la peau.
- ERUPTION :** apparition subite de boutons, de taches, de rougeurs, ... sur la peau.
- ERYTHÈME :** rougeur.
- GRANULOME :** masse inflammatoire cutanée et arrondie due à une prolifération cellulaire.
- HYPERKÉRATOSIE :** épaissement de la couche cornée supérieure à la normale.
- HYPERPIGMENTATION :** coloration supérieure à la normale.
- INFLAMMATOIRE :** réaction de défense de l'organisme à une agression, caractérisée par chaleur, douleur, rougeur et gonflement.
- KÉRATOLYTIQUE :** substance qui détruit la kératine.
- KÉRATOSE :** affection de la peau formant un épaissement de la couche cornée.
- LÉSION :** (du latin *laesum* = blesser) altération de la structure d'un tissu.
- LICHEN :** dermatose prurigineuse caractérisée par de petites papules violacées, sèches et dures.
- MICROPAPULES :** petites papules.
- MUQUEUSE :** membrane légèrement humide qui tapisse certaines cavités naturelles du corps (lèvre, bouche, yeux, ...).
- OEDÈME :** (du grec *oidéma* = gonflement) accumulation anormale de liquide séreux dans un tissu.
- PAPULE :** (du latin *papula* = bouton) surélévation cutanée et solide ne contenant pas de liquide et disparaissant sans laisser de trace.
- PHOTOPHOBIE :** sensation pénible produite à la lumière.
- PHOTOTOXICITÉ :** sensibilité à la lumière, qui se limite aux régions exposées.
-

PHOTODERMATOSE : réaction cutanée due à l'action répétée du rayonnement solaire sur la peau.

PHYTOPHOTODERMATOSE : photodermatose après contact avec le principe toxique végétal.

PIGMENTATION : coloration.

PROTÉOLYTIQUE : substance qui détruit une protéine.

PRURIGINEUX : qui provoque une démangeaison.

PRURIT : démangeaison.

PUSTULE : surélévation cutanée contenant un liquide purulent.

SQUAMEUX : (du latin *squama* = écaille) lamelles épidermiques qui se détachent de la surface de la peau.

SYMPTÔME : manifestation qui révèle un trouble fonctionnel ou une lésion.

VÉSICANTE : qui fait naître des ampoules sur la peau.

VÉSICULE : petite ampoule dont la rupture laisse s'écouler du liquide séreux.

INDEX

NOMS FRANÇAIS

Plantes d'appartements

A

- 10 - Alocasia
- 10 - Alstromère
- 11 - Ananas
- 11 - Anthurium

C

- 12 - Citrus
- 12 - Coleus
- 13 - Colocasia
- 13 - Croton

D - E

- 14 - Dieffenbachia
- 14 - Épine du Christ
- 15 - Épipremnum

F - G - J

- 15 - Ficus
- 16 - Figuier de Barbarie
- 16 - Grevillea
- 17 - Jacinthe

M - N

- 17 - Monstera
- 18 - Nephrolepis

O - P

- 18 - Orchidée
- 19 - Pélargonium
- 19 - Philodendron
- 20 - Piment d'ornement
- 20 - Poinsettia

S

- 21 - Schefflera
- 21 - Stéphanotis

Plantes de jardins

A - B

- 26 - Agave
- 26 - Aloes
- 27 - Bégonia

C

- 27 - Chrysanthème
- 28 - Cyclamen

D

- 28 - Dahlia
- 29 - Daphné

F - G - H - I

- 29 - Figuier Comestible
- 30 - Fraxinelle
- 30 - Ginkgo
- 31 - Hortensia
- 31 - Iris

J - L - M - N

- 32 - Jasmin blanc
- 32 - Laurier-sauce
- 33 - Lierre
- 33 - Magnolia
- 34 - Narcisse

P - R

- 34 - Primevère
- 35 - Rue

S - T

- 35 - Sumac
- 36 - Tagète
- 36 - Thuya
- 37 - Tournesol
- 37 - Tulipe

INDEX

NOMS LATINS

Plantes d'appartements

A

- 10 - *Alocasia* sp.
- 10 - *Alstroemeria* sp.
- 11 - *Ananas* sp.
- 11 - *Anthurium* sp.

C

- 20 - *Capsicum annuum* L.
- 12 - *Citrus* sp.
- 13 - *Codiaeum variegatum* Blume
- 12 - *Coleus blumei* Benth.
- 13 - *Colocasia* sp.
- 18 - *Cymbidium* sp.

D - E

- 14 - *Dieffenbachia* sp.
- 15 - *Epipremnum aureum* Bunting
- 20 - *Euphorbia pulcherrima* Willd.
- 14 - *Euphorbia splendens* Boj. ex. Hook.

F - G - H

- 15 - *Ficus benjamina* L.
- 16 - *Grevillia* sp.
- 17 - *Hyacinthus orientalis* L.

M - N

- 17 - *Monstera deliciosa* Liebm.
- 18 - *Nephrolepis exaltata* Schott.

O - P

- 16 - *Opuntia* sp.
- 19 - *Pelargonium* sp.
- 19 - *Philodendron* sp.

S

- 21 - *Schefflera* sp.
- 21 - *Stephanotis floribunda* Brongn.

Plantes de jardins

A - B

- 26 - *Agave americana* L.
- 26 - *Aloe* sp.
- 27 - *Begonia* *semperflorescenscultorum* hort.

C

- 27 - *Chrysanthemum* sp.
- 28 - *Cyclamen persicum* Mill.

D

- 28 - *Dahlia* sp.
- 29 - *Daphne mezereum* L.
- 30 - *Dictamnus albus* L.

F - G - H - I

- 29 - *Ficus carica* L.
- 30 - *Ginkgo biloba* L.
- 31 - *Hydrangea macrophylla* (Thunb.) Serv.
- 31 - *Iris* sp.
- 33 - *Hedera helix* L.
- 37 - *Helianthus annuus* L.

J - L - M - N

- 32 - *Jasminum officinale* L.
- 32 - *Laurus nobilis* L.
- 33 - *Magnolia grandiflora* L.
- 34 - *Narcissus* sp.

P - R

- 34 - *Primula obconica* Hance
- 35 - *Rhus* sp.
- 35 - *Ruta graveolens* L.

T

- 36 - *Tagetes* sp.
- 36 - *Thuja* sp.
- 37 - *Tulipa gesneriana* L.

LISTE DES CENTRES ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE

PARIS

Hôpital Fernand Widal
200, rue du Fg. St.-Denis
75475 Paris cedex 10
Tél. 01 40 05 48 48
Fax : 01 40 05 41 93

LILLE

CHRU

5, av. Oscar-Lambret
59037 Lille cedex
Tél. 0825 812 822
Fax : 03 20 44 56 28

RENNES

Hôpital Pontchaillou
rue Henri Le-Guilloux
35043 Rennes cedex 9
Tél. 02 99 59 22 22
Fax : 02 99 28 42 30

NANCY

Hôpital Central
29, av. de Lattre de Tassigny
54035 Nancy cedex
Tél. 03 83 32 36 36
Fax : 03 83 85 26 15

ANGERS

CHU

4, rue Larrey
49033 Angers cedex 09
Tél. 02 41 48 21 21
Fax : 02 41 35 55 07

STRASBOURG

Hôpitaux universitaires
1, place de l'Hôpital
BP 426
67091 Strasbourg
Tél. 03 88 37 37 37
Fax : 03 69 55 18 99

BORDEAUX

CHU Pellegrin-Tripode
Pl. Amélie Raba-Léon
33076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 96 40 80
Fax : 05 56 79 60 96

MARSEILLE

Hôpital Salvator
249, Bd. Ste Marguerite
13274 Marseille
Cedex 09
Tél. 04 91 75 25 25
Fax : 04 91 74 41 68

LYON

Centre antipoison et
de toxicovigilance
162, avenue Lacassagne
69424 Lyon cedex 3
Tél. 04 72 11 69 11
Fax : 04 72 11 69 85

TOULOUSE

Hôpital Purpan
Pl. du Dr. Baylac
31059 Toulouse cedex
Tél. 05 61 77 74 47
Fax : 05 61 77 25 72

CENTRES DE TOXICOVIGILANCE

GRENOBLE

Hôpital Albert Michallon
BP 217
38043 Grenoble cedex 9
Tél. 04 76 76 56 46
Fax : 04 76 76 56 70

REIMS

Hôpital Maison-Blanche
45, rue Cognac-Jay
51092 Reims cedex
Tél. 03 26 06 07 08
Fax : 03 26 78 41 36

ROUEN

Hôpital Charles Nicolle
1, rue de Germont
76031 Rouen cedex
Tél. 02 35 88 44 00
Fax : 02 32 88 81 28



Édité par l'Institut Klorane, fondation d'entreprise pour la protection et la valorisation du patrimoine végétal

Direction de la publication	Florence Guillaume.
Coordination du projet	Nawal Saïchi, Jean-Gabriel Fouche.
Rédaction	Fanny Engel, Docteur en Pharmacie. D'après la thèse pour le Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie - 2000. Faculté de Pharmacie « Philippe Maupas ». Université François Rabelais - Tours. Joël Guillemain, Docteur en Pharmacie, UFR de Pharmacie de Tours.
Remerciements	Professeur Claude Viel, UFR de Pharmacie de Tours. Jacques Pothier, UFR de Pharmacie de Tours. Géraldine Lelièvre, Dermatologue-Allergologue, CHU Trousseau - Tours.
Crédit photos	Pr. Isabelle Fourasté. Professeur Édouard Stanislas, Laboratoire de Pharmacognosie, Faculté des Sciences Pharmaceutiques de Toulouse. Professeur Jean Guillot, Laboratoire de Botanique, Cryptogamie et Microbiologie, Faculté des Sciences Pharmaceutiques de Clermont-Ferrand. Philippe Durand, Société Tarnaise des Sciences Naturelles. Jean-Gabriel Fouche, Conservatoire Botanique Pierre Fabre. Jardiland S.A. Michèle Lamontagne. Shutterstock : Buro Pavel.
Conception / Prépresse et impression	Art et Caractère - 81500 Lavour

Cet ouvrage est propriété de l'Institut Klorane et ne peut être vendu. Tous droits d'adaptation, de traduction, de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.
Dépôt légal : Février 2012.





Ouvrez l'application
FlashCode
sur votre Smartphone
pour accéder à notre
site et retrouvez
l'ensemble de nos
brochures
en téléchargement

www.institut-klorane.org

